

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 05693

Numéro SIREN : 412 063 166

Nom ou dénomination : ACES

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2020 sous le numéro de dépôt 55457

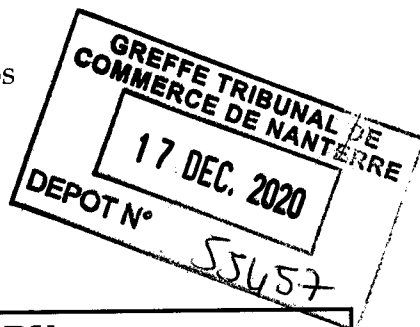
A.C.E.S

Société par Actions Simplifiées de 8 000 euros

Siège social : 9 rue du Hameau Fleuri

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

412 063 166 RCS DE NANTERRE



PROCES VERBAL DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 OCTOBRE 2020

L'An Deux Mille vingt, le trente et un Octobre, à Dix-Neuf Heures trente.

La Société SAS HOLDING AÏDAN, siren 890 250 830 domiciliée au 71 Boulevard de Reuilly 75012 PARIS est associée unique de la SAS A.C.E.S au capital de 8 000 Euros divisé en 500 actions de 16 € chacune, a pris les décisions suivantes relatives à :

- La démission du Président actuel
- La nomination du nouveau Président de la société ;

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique décide de relever Monsieur FAJNMAN Sylvain des fonctions de Président qu'il occupait jusqu'alors. Il cessera ses fonctions à compter du 31 Octobre 2020 et l'associée unique se prononcera sur le quitus à lui accorder lors de la prochaine assemblée d'approbation des comptes.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique décide de nommer pour une durée indéterminée la Holding AÏDAN représentée par Monsieur AÏDAN Jonathan demeurant au 71 Boulevard de Reuilly 75012 PARIS, aux fonctions de Président de la société en remplacement de Monsieur FAJNMAN Sylvain, Président démissionnaire.

La Holding AÏDAN siren 890 250 830 domiciliée au 71 Boulevard de Reuilly 75012 PARIS est représentée par Monsieur AÏDAN Jonathan, déclare accepter ces fonctions et déclare n'être frappée d'aucune des condamnations, incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces

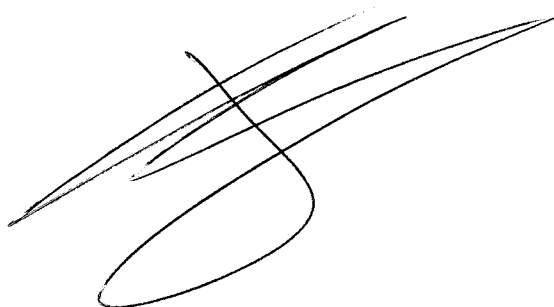
fonctions. Elle s'engage à exercer ces fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder à toutes formalités de publicités légales et réglementées.

Le Président

Jonathan AIDAN

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Jonathan AIDAN.